



Avoir un accès voiture en "enclavant" une autre maison

Par oliv44

Bonjour,

Je projette d'acheter la maison de mon voisin, afin de récupérer pour moi un accès rapide à la rue et son garage qui colle à mon terrain (cf croquis). Puis revendre la maison du voisin.

Cf le croquis :
<https://i.goopics.net/edqvhd.jpg>

Si je fais ça, la maison en vente ne pourra plus avoir de place de parking, ce que l'urbanisme va refuser. En effet l'allée d'accès est trop étroite et prise pour mon accès.

Quelle solution pour le faire quand même svp ? (sans garage à deux étages ou solution onéreuse)

J'imaginai regrouper le garage à ma parcelle puis convenir d'une servitude de passage pour laquelle l'urbanisme ne donne pas son avis.

Qu'en pensez-vous svp ? Une autre idée ?

Merci d'avance !